



14ème législature

Question N° : 102237	De M. Jean-François Mancel (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > contraception	Analyse > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : 31/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les dispositions qu'elle compte prendre pour répondre aux risques engendrés par l'utilisation de la méthode de contraception définitive Essure. Cette méthode entraîne chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables sans que, pour l'instant, aucune action ne semble avoir été engagée pour répondre à leurs alertes.